



Chères Andrésiennes et chers Andrésiens,

Avec les beaux jours qui s'installent, notre commune se prépare à vivre une saison active et constructive. Le printemps est toujours une période propice pour faire avancer les projets, entretenir nos infrastructures et renforcer les services aux habitants. La fin des travaux de mise en conformité de la mairie en est une belle illustration. Après le réaménagement des locaux en rez-de-chaussée pour garantir l'accessibilité à tous, les travaux de restauration de la façade touchent à leur fin. Un projet significatif mené à bien dans cette deuxième moitié de mandat !

Vous trouverez dans cette Feuille les chiffres du compte financier unique ainsi que les chiffres du budget voté. Je tiens à saluer le travail de l'ensemble des élus, des agents communaux, ainsi que des partenaires qui œuvrent à la vitalité de notre village. Un remerciement tout particulier à Blandine, pour son travail précieux et soigné dans l'entretien des massifs de fleurs qui participent pleinement à l'embellissement de notre cadre de vie.

Cette Feuille est l'occasion de vous tenir informés des travaux en cours, des réalisations récentes et des projets à venir. Merci à toutes et tous pour votre confiance et votre implication dans la vie locale.

Je vous souhaite une agréable lecture et un très bon printemps.

Pour rappel, les horaires des ouvertures au public de la mairie sont lundi après-midi de 14h à 17h, mardi, jeudi et vendredi matin de 9h à 12h et mercredi matin sur rendez-vous de 9h à 12h.
Périodes de fermetures estivales : du 11 au 29 août inclus.

Pascale Guagni Le Moing, votre Maire.

Finances

Le 8 avril 2025, le conseil municipal s'est réuni pour voter le compte financier unique, l'affectation du résultat de fonctionnement, le budget primitif et l'attribution des subventions aux associations.



La commission communale des impôts directs s'est tenue le 8 avril 2025.

Pas d'augmentation des impôts

Résultats prévisionnels Compte financier unique 2024		
	Fonctionnement	Investissement
Résultat 2024	94 679.41	-138 654.96
	Excédent	
Résultat de clôture	321 297.23	2517.52

BUDGET PRIMITIF	
Fonctionnement	Investissement
699 085.56	294 752.40

Nous avons le plaisir de vous informer que les travaux de mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) de la mairie ont pu être réalisés sans recours à l'emprunt.

Cette réalisation a été rendue possible grâce à une gestion rigoureuse et raisonnée des dépenses depuis le début du mandat, permettant de dégager un excédent conséquent couvrant en grande partie le coût de ce projet important et attendu.

Voirie

Au cours des derniers mois, plusieurs chantiers ont été menés pour assurer la sécurité et le bon état de notre voirie. Le pont de Gillardeau, après expertise, va enfin faire l'objet de travaux, pris en charge en avance par la commune, avec l'intervention du maçon Julien Tissié. En parallèle, un nouveau passage piéton a été tracé dans le bourg, et des panneaux de sécurité ont été posés à Redeuil.

Le radar pédagogique de La Laurence Petit Pey a été installé, avec un déplacement à venir pour en optimiser l'usage. Le nettoyage des trottoirs a également été effectué grâce à l'implication de Christopher.

Pour rappel : **Chaque riverain est responsable de l'entretien du trottoir situé devant sa propriété : il doit veiller à le garder propre, dégagé et sécurisé pour les piétons.**

Pour l'année 2025, de nouveaux travaux sont programmés sur plusieurs voies : la route de La Laurence, Cap Blanc, Carbouey et la route des Moulins. Le pont du Bédard fera l'objet d'une démolition et reconstruction, en maîtrise d'ouvrage partagée avec Saint-Germain. Les travaux d'enrochement nécessaires bénéficieront d'une subvention DDTM.

Un curage des fossés est aussi prévu fin juin.

Bâtiments

De nombreux travaux ont été réalisés ces derniers mois dans les bâtiments communaux. L'éclairage du terrain de pétanque a été installé, et plusieurs réparations ont été menées dans la salle des fêtes. Dans l'atelier, un bouton d'arrêt d'urgence a été posé pour renforcer la sécurité. Les bandeaux de l'école sont remplacés, et la façade de la mairie est en cours de restauration. Des travaux sur le clocher sont également prévus.

Le contrat Sicli étant terminé, l'alarme incendie a fait l'objet d'une nouvelle prestation APS, incluant un voyant lumineux de sécurité dans la salle des fêtes, la maintenance du défibrillateur et la vérification complète de l'installation.

Trois luminaires solaires ont également été installés : devant l'atelier, la bibliothèque, et la restauration scolaire.

Pour 2025, les travaux continuent avec le remplacement de la pompe de relevage des logements routes des bastides, et des réparations mineures validées (plâtrerie et peinture). Les menuiseries du logement de la place ont été remplacées, avec un résultat satisfaisant.



Environnement

Station d'épuration / SPANC : La station d'épuration a connu une panne du bulleur, rapidement réparée, et un nouvel équipement a été acquis pour garantir le bon fonctionnement du système. La minuterie qui bloquait le cycle a aussi été remplacée.

Le retrait des anciens containers de tri jaunes en point collectif aura lieu prochainement, chaque foyer étant désormais équipé d'un bac jaune individuel. Merci de ne plus utiliser les anciens containers et de sortir votre bac individuel selon le calendrier habituel de collecte.



Ecole et RPI

L'année scolaire a été marquée par une gestion rigoureuse du budget du RPI. En raison d'un excédent insuffisant, les communes ont dû réajuster leur participation ; l'option d'un supplément de 5 626 € a été adoptée à l'unanimité. Plusieurs travaux de maintenance ont été réalisés dans les locaux scolaires.

Les parents d'élèves ont formulé une demande auprès de l'Inspection académique pour stabiliser le poste en petite section. Les dernières délibérations du RPI ont conduit au refus d'intégrer Saint-Martial, au refus de fermeture d'une classe, et à la confirmation du maintien des deux classes pour la rentrée 2025.

Nous tenons également à remercier chaleureusement Marjorie et Nathalie, nos ATSEM, pour leur professionnalisme et leur patience au quotidien. Elles s'emploient avec beaucoup de dévouement à accompagner les enfants, même dans des contextes parfois délicats, contribuant ainsi activement au bon déroulement de la vie scolaire.

Des remerciements tout aussi vifs s'adressent à nos enseignantes, pour leur engagement constant auprès des élèves. Une mention toute particulière à Marielle, qui a assuré la direction de l'école avec rigueur et bienveillance. En tant que Maire, travailler avec Marielle fut un réel plaisir : une collaboration fluide, des transmissions régulières, et une implication à toute épreuve qui ont grandement facilité le lien entre l'école et la commune.

Etat civil

*Madame
Gisèle Castagnet
Née Treyt*

*Monsieur
Yves Ouvrard*

Mise en conformité avec la Loi 3DS – Nouvelle dénomination des voies



Dans le cadre de la mise en conformité avec la loi 3DS, nous avons finalisé le projet de nouvel adressage communal. Les noms des voies ont été choisis en tenant compte des adresses existantes et de l'histoire de notre commune.

Nous remercions les administrés qui ont déjà installé leur plaque de numérotation sur leur boîte aux lettres. Nous adressons également nos sincères remerciements à Coralie, notre secrétaire de mairie, pour sa participation active à ce projet. Elle a su accompagner les administrés avec efficacité et bienveillance, malgré la charge de travail particulièrement importante que cela a représentée.

Conscients des démarches que cela implique, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments occasionnés. Cette mise en conformité était toutefois une obligation réglementaire.

Les mises à jour des bases de données officielles ont été effectuées, mais des lenteurs persistent. Nous avons contacté différents organismes concernés (SDIS, services fiscaux, cadastre, CARSAT, etc.) afin de faciliter la transition.

Par ailleurs, des travaux sont en cours pour améliorer la géolocalisation des adresses.

Pour les entreprises, la mairie peut effectuer la demande de mention d'office au registre du commerce. Nous vous invitons à vous rapprocher de nos services si vous souhaitez bénéficier de cette démarche, car nous ne disposons pas forcément de la liste exhaustive des entreprises concernées.

Nous espérons que ces changements permettront une amélioration de la distribution du courrier et une meilleure efficacité des services de secours.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension et votre collaboration.

Venez découvrir la bibliothèque intercommunale !



La bibliothèque intercommunale vous ouvre ses portes et vous invite à venir profiter de ses nombreux services dans une ambiance chaleureuse. Située notamment à Saint-André-du-Bois, elle est accessible à tous : l'inscription est **gratuite pour tout le monde !**

Que vous soyez passionné de lecture, curieux de découvrir de nouveaux ouvrages ou simplement à la recherche d'un endroit calme pour feuilleter un livre, vous êtes les bienvenus. C'est aussi l'occasion de profiter du **réseau des bibliothèques du Sud Gironde**, qui propose tout au long de l'année des animations variées pour petits et grands.

Ne manquez pas nos événements phares : un atelier Polaroid Stories avec Elie Monfrier, le samedi 17 mai à 16h à Malagar et l'accueil de l'auteur jeunesse Hubert Ben Kemoun le mercredi 21 mai à 15h à Langon, une belle opportunité de rencontre et de partage autour de la littérature jeunesse.

La bibliothèque recherche également un(e) bénévole pour renforcer son équipe. Si vous avez un peu de temps et l'envie de vous investir dans un lieu vivant et convivial, **n'hésitez pas à nous contacter au 05 56 62 33 39.**

Retrouvez toutes les informations pratiques, les horaires, et le programme des animations à venir sur notre site : bibliotheque.cdcsudgironde.fr

À très bientôt dans votre bibliothèque !

Sud-Gironde Mobilités :



Une nouvelle offre de transport gratuite dès septembre 2025 !

Le syndicat Sud-Gironde Mobilités met en place, à partir de septembre 2025, une nouvelle offre de transport entièrement gratuite pour tous les usagers. Celle-ci comprendra :

Des bus toutes les 30 minutes,

Des navettes express vers les gares,

Un service de transport à la demande depuis tous les villages des trois communautés de communes : Langon, Cadillac et La Réole.

Trois lignes de bus régulières circuleront du lundi au samedi, de 6h30 à 19h30, avec des véhicules de 26 places, pour desservir les zones les plus denses du territoire :

Ligne A : Cérons (gare) – Cadillac – Béguey – Podensac

Ligne B : Langon – Toulence

Ligne C : La Réole – Gironde-sur-Dropt

Des navettes spécifiques seront également proposées aux heures de pointe pour faciliter les correspondances avec les trains.

La page des associations

L'ACCA

Chers habitants, tout d'abord, nous tenons à remercier chaleureusement la mairie pour son soutien, et tout particulièrement pour la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes. Grâce à cela, nous avons pu organiser une nouvelle édition de notre repas annuel, qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Nous avons eu d'excellents retours de la part des participants.

Nous en profitons pour rappeler que cet événement est ouvert à toutes et à tous, chasseurs ou non : c'est l'occasion idéale de venir échanger et de faire connaissance avec notre association.

La saison de chasse s'est très bien déroulée. Nous avons pleinement assuré notre mission de régulation des ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts), dans le respect des règles et de notre environnement.

Nous nous réjouissons également des bonnes relations que nous entretenons avec les agriculteurs ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs du monde rural, professionnels ou non. Si vous avez des questions concernant notre activité, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un membre du bureau, nous serons ravis d'échanger avec vous.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été ! Aurélien, Président ACCA St-André du bois



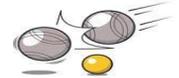
La pétanque Andrésienne :

Chers amis pétanqueurs, nous vous souhaitons à tous un agréable printemps, propice aux parties conviviales sur notre terrain communal. Nous sommes heureux de vous rappeler que l'éclairage du terrain, désormais en place, a pu voir le jour grâce à notre participation conjointe avec la municipalité.

Comme chaque année, nos lotos organisés durant la saison hivernale, en collaboration avec l'association de la chasse, ont rencontré un bel enthousiasme, et nous espérons vous y retrouver nombreux l'hiver prochain.

D'ici là, que les beaux jours soient synonymes de bonne humeur et de beaux points !

Amicalement, L'équipe de l'Association de la Pétanque Communale



Association des parents d'élèves, AAPI :

Chers parents, chers habitants, Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à nos événements récents. Un grand merci à tous pour votre soutien lors de la vente de chocolats de Noël, ainsi qu'aux municipalités pour leur précieuse collaboration.

Nous remercions également tous les participants du carnaval et de la soirée film organisée par les enseignantes, qui ont été de beaux moments de partage pour petits et grands.

Et surtout, nous vous attendons nombreux pour la kermesse des écoles, qui se tiendra à Saint-Laurent-du-Bois le 27 juin prochain ! Ce sera l'occasion de clôturer l'année scolaire dans la joie et la bonne humeur. À très bientôt !



La raquette des coteaux :

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation de notre tournoi officiel, qui se déroulera du mercredi 4 juin au dimanche 22 juin 2025. Ouvert aux adhérents du club ainsi qu'à ceux des clubs voisins, ce tournoi est toujours un moment fort de notre saison sportive. Nous espérons vous y voir nombreux, que ce soit pour participer ou simplement encourager les joueurs.

Dans le même esprit de convivialité, nous vous donnons rendez-vous le samedi 7 juin à Saint-Pierre-d'Aurillac pour une matinée « doubles parents/enfants », suivie d'un déjeuner partagé en auberge espagnole. Un moment idéal pour allier sport, détente et bonne humeur en famille !

Enfin, le week-end des 5 et 6 juillet, nous organiserons un TMC (Tournoi Multi-Chances) en doubles mixtes réservé aux adultes licenciés, sur les terrains de Saint-André-du-Bois et de Pian-sur-Garonne. Un beau week-end en perspective placé sous le signe du tennis et de la convivialité.

À très bientôt sur les courts !



laraquettedescoeaux@laposte.net
P Babin et A Brossard
0683114962



Le Comité des Fêtes en pleine forme !

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2025 a commencé sur une note joyeuse avec notre super soirée karaoké du 22 mars ! Vous avez été nombreux à venir chanter, rire, danser et partager un bon moment — et quelle ambiance !

Merci pour votre présence et votre bonne humeur.

Mais ce n'est que le début ! On remet ça en septembre avec la fête communale, un rendez-vous incontournable que nous préparons avec enthousiasme. Animations, surprises, convivialité... On vous promet une belle soirée musicale !

Envie de rejoindre l'équipe ? Le Comité des Fêtes est toujours à la recherche de bénévoles motivés. Si vous avez envie de participer à l'organisation de ces moments festifs et de faire vibrer notre village, n'hésitez plus : on vous attend !

À très vite pour faire la fête ensemble à Saint-André-du-Bois !